|  |
| --- |
| Descriptif de mise en oeuvre |
| Système ITE webertherm XM PSE calé-chevillé |
| Saint-Gobain Weber France Rue de Brie 77253 Brie Comte Robert Cedex |

 





Système ITE

webertherm XM PSE calé-chevillé





Sommaire

[**CHAPITRE 1 - DESCRIPTION DES OUVRAGES**](#chap1)

[1. Objet de la consultation](#objet)

[2. Lieux des travaux](#lieux)

[3. Désignation des intervenants](#intervenant)

[4. Désignation des travaux](#désignation)

[5. Définition des responsabilités de l’entreprise](#définitions)

[6. Limites des prestations](#limites)

[7. Conditions générales d’exécution](#conditions)

[**CHAPITRE 2 - DESCRIPTION DES TRAVAUX**](#chap2)

[1. Etendue des travaux](#étendue)

[2. Descriptif des matériaux](#descriptif)

[3. Mise en œuvre](#meo)

**CHAPITRE 1**

**DESCRIPTION DES OUVRAGES**

**1. Objet de la consultation :**

La présente consultation a pour objet la réalisation de travaux d’Isolation Thermique par l’Extérieur par le **système** **webertherm XM PSE** de Saint-Gobain Weber France en mode de pose calé-chevillée avec polystyrène expansé blanc ou gris, un sous enduit minéral et en finition :

* un enduit épais projeté à la chaux aérienne **webertherm 305 F/G,**
* un enduit minéral mince à chaux aérienne **webertherm 305 F/G**
* un revêtement peinture épais finition taloché **webertene XL**+ ou **webertene XL+i** ou **webertene TG**,
* un revêtement peinture épais taloché fin **webertene XF** /ribbé **webertene ST** /à base de granulats de marbre **webertene SG**,
* un enduit de parement silicate finition taloché **weber maxilin SILT** / ribbé **weber maxilin SIL R**,
* un enduit de parement à base de résine siloxane finition taloché **weber maxilin SILCO**

Classement Euroclasse : B-s1, d0

**2. Lieux des travaux :**

**3**. **Désignation des intervenants :**

**4. Désignation des travaux :**

 - les travaux comprennent la réalisation d’une Isolation Thermique par l’Extérieur en mode de pose calé-chevillée avec comme finition un enduit minéral à la chaux aérienne sur les façades…………………….des bâtiments………………….

**5. Définition des responsabilités de l’entreprise :**

 - Le dossier de consultation est rédigé de la façon la plus détaillée pour fixer les limites de fournitures et l’étendue de la responsabilité de l’entreprise. Il est bien précisé que l’entreprise devra inclure dans son prix tous les matériaux, matériels et sujétions qu’elle juge nécessaires à la réalisation complète des ouvrages.

 - Tous les ouvrages seront exécutés suivant les règles de l’art et devront répondre aux prescriptions techniques et fonctionnelles comprises dans les textes officiels parus 3 mois avant de la signature de l’acte d’engagement par l’entrepreneur et notamment :

 - le code de l’urbanisme

 - les normes françaises éditées par l’AFNOR

- le règlement sanitaire duquel relève la commune où est implantée l’opération

- La norme NF P 03-001, Cahier des clauses administratives générales applicable aux travaux de bâtiment faisant l'objet de marchés privés.

- Les documents réglementaires de mise en œuvre cités au § 7

 - Les plans de l’Architecte

 - Le présent CCTP

En cas de contradiction entre les différents documents cités, l’ordre de préséance est le suivant :

-

-

-

**6. Limites des prestations :**

 - La nature des prestations est indiquée dans les articles décrivant les prestations.

 - La fin des prestations dues est le complet achèvement suivant les règles et les normes en vigueur au moment de la remise de l’offre. Dans ce but, l’entreprise devra prévoir toutes les fournitures et sujétions pour la parfaite exécution des travaux.

**7. Conditions générales d’exécution :**

 **A. Références normatives :**

Les travaux seront exécutés suivant les règles de l’art et conformément aux normes françaises et règlements en vigueur, notamment :

* Règles ETAG 004
* Cahier 237 (Conditions générales d’emploi des systèmes d’isolant thermique par l’extérieur faisant l’objet d’un avis technique)
* CPT 3035V3 (systèmes d’ITE par enduit sur polystyrène expansé : emploi et mise en œuvre)
* Cahier 3707 (détermination de la sollicitation au vent selon les règles NV65)
* Cahier 3709 V2 (principe de liaison autour des baies et liaison avec les fenêtres)
* Cahier 3714 V2 (conditions de mise en œuvre des bandes filantes pour protection incendie)
* Cahier 3699V3 (règlementation sismique)
* DTU 59.1 (spécifications pour la mise en œuvre de revêtements de peinture)
* DTU 45.3 (bâtiments neufs isolés thermiquement par l’extérieur)
* Arrêté du 31 janvier 1986 (protection contre l’incendie des bâtiments d’habitation)
* Arrêté du 7 août 2019 modifiant l’arrêté du 31 janvier 1986 relatif à la protection contre l’incendie des bâtiments d’habitation
* Arrêté du 24 mai 2010 – IT249 (Instruction Technique 249 Relative aux dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d’incendie et de panique dans les établissements recevant du public)
* NF EN ISO 11600 : construction immobilière produits pour joints classification et exigences pour les mastics.
* Les supports devront être conformes aux DTU les concernant notamment : ETE et DTA du système d’Isolation Thermique par l’Extérieur **webertherm XM PSE de Saint-Gobain Weber France** en cours de validité.

Les supports devront être conformes aux DTU les concernant notamment :

* DTU 20.1 : parois et murs en maçonnerie de petits éléments.
* DTU 26.1 : enduits de façade.
* DTU 23.1 : parois et murs en béton banché.
* DTU 22.1 : murs extérieurs en panneaux préfabriqués de grande dimension du type panneau plein ou nervuré en béton ordinaire.

**B. Connaissance du terrain et prise de possession du chantier ;**

Avant la remise de son offre et le commencement des études, l’entrepreneur devra prendre connaissance des lieux notamment :

* des conditions d’accès,
* des constructions voisines existantes,
* de la nature des travaux à exécuter et de leurs difficultés ou particularités propres,

Ceci afin de prévoir toutes les sujétions nécessaires à la parfaite réalisation des travaux, même si celles-ci ne sont pas décrites explicitement dans les documents de consultation des entreprises.

**C. Responsabilités générales :**

Les dimensions d’ouvrages et autres caractéristiques figurant dans les documents d’appel d’offres doivent être contrôlées par l’entreprise, tant pour la remise de son offre que pour l’exécution des travaux.

L’entreprise devra par ses connaissances, ses calculs et son mode de travail compléter s’il y a lieu les ouvrages en accord avec le maître d’œuvre/maître d’ouvrage.

**D. Coordination des travaux :**

L’entrepreneur doit intervenir sur le chantier en liaison avec les autres corps d’état pour se coordonner, afin de ne pas porter atteinte au programme d’avancement des travaux.

**E. Surveillance des travaux :**

En cours de travaux, l’entrepreneur titulaire du présent lot devra assurer la surveillance efficace de ses ouvriers et des travaux qu’ils exécutent.

**F. Nettoyage :**

L’entrepreneur devra toujours maintenir le chantier dans un état de bonne propreté. Il prendra toutes les précautions nécessaires pour protéger les ouvrages en place.

A la fin de sa propre phase d’intervention même ponctuelle, il exécutera le nettoyage résultant de son intervention et laissera les lieux exempts de gravas.

Au cas où il n’aurait pas procédé au nettoyage du chantier et à l’évacuation des gravats, ces prestations seraient confiées à une entreprise aux frais du corps de métier défaillant.

**G. Réception des travaux :**

La réception des travaux sera prononcée en présence du Maître d’ouvrage.

La réception aura lieu, en une seule fois, après achèvement des travaux décrits au marché.

**CHAPITRE 2**

**DESCRIPTION DES TRAVAUX**

**1. Etendue des travaux :**

Réalisation d’une Isolation Thermique par l’Extérieur **webertherm XM** **PSE** en pose calé-chevillée avec en finition :

* un enduit minéral mince aspect taloché plastique **webertherm 305 F / webertherm 305 G**,
* un enduit minéral épais à la chaux aérienne **webertherm 305 F** / webertherm **305 G**,
* un revêtement peinture épais finition taloché **webertene XL+** / **webertene XL+i**, / **webertene HP** / finition taloché fin **webertene XF** / **webertene TG**,
* un revêtement peinture épais / ribbé **webertene ST** / à base de granulats de marbre **webertene SG**,
* un enduit de parement silicate finition taloché **weber maxilin SILT** / ribbé **weber maxilin SIL R** ,
* un enduit de parement à base de résine siloxane finition taloché **weber maxilin Silco**

Classement Euroclasse : B-s1, d0

**2. Descriptif des matériaux :**

**Les matériaux devront être conformes aux ETE et DTA du système webertherm XM PSE de Saint-Gobain Weber France.**

- rail de départ,

 - chevilles expansives pour rail de départ,

- isolant de couleur blanche ou grise, ACERMI I ≥ 2 S ≥ 4 O= 3 L ≥ 3 (120) E ≥ 2 minimum,

 - mortier de calage : **webertherm XM** ou **webertherm collage**,

 - chevilles à tête circulaire pour isolant conformes à l’ETE et DTA,

- profilés d’angle entoilés ou non entoilés selon la finition,

 - trame en partie courante : **trame 4.5 mm x 4.5 mm** conforme à l’ETE et DTA avec classement TRaME,

 - trame de soubassement : trame renforcée maille 4 mm x 4 mm conforme à l’ETE et DTA avec classement TRaME,

 - sous enduit : **webertherm XM**,

 - enduit(s) de finition :

- **webertherm 305 F / webertherm 305 G**

- **webertene XL+**/ **webertene XL+i**/ **webertene ST**/ **webertene SG/ webertene HP**/ **webertene XF**/ **webertene TG**

* taloché **weber maxilin SIL T**, ou ribbé **weber maxilin SIL R** (silicate)

- **weber maxilin Silco** (siloxane)

- Teinte ………………………………………

**3. Mise en œuvre :**

**GENERALITES** :

Les travaux faisant l’objet du présent descriptif concernent la mise en œuvre d’un système d’Isolation Thermique par l’Extérieur sur les façades en mode de pose calé-chevillé pour le chantier cité en référence et suivant plans de l’architecte.

Ce système comprend un isolant en plaques lisses de polystyrène blanc (bords droits) ou ( gris) calé au support avec **webertherm XM** ou **webertherm collage** puis chevillé au support, un sous enduit en poudre à la chaux aérienne d’une épaisseur au minimum de 5mm ,de la trame 4.5 mm x 4.5 mm en fibre de verre et un enduit de finition à la chaux aérienne mince ou épais **webertherm 305 F** / **webertherm 305 G** ou revêtement peinture épais **webertene XL+**/ **webertene** **XL+i** / **webertene** **ST**/ **webertene** **SG**/ **webertene** **HP**/ **webertene** **XF**/ **webertene** **TG** ou des enduits de parement silicatés **weber maxilin SIL T**/**weber maxilin sil R**, ou l’enduit de parement à base de résine siloxane **weber maxilin SILCO.**

L’épaisseur des plaques d’isolant est de : xxx mm

Ces travaux comprennent toutes les sujétions de préparation, de mise en œuvre de finitions et de nettoyage.

NOTA : dans le cas d’un isolant (gris)

L’isolant devra être stocké sur chantier sous zone ombragée afin d’éviter de soumettre le polystyrène gris au rayonnement solaire direct.

Prévoir impérativement également la mise en place d’une bâche ou un filet laissant passer moins de 30% du rayonnement solaire, de plus l’isolant devra être stocké sur chantier sous zone ombragée.

**A. Echafaudage :**

L’entreprise aura à sa charge la fourniture, la pose et la dépose de tous les échafaudages et de tous les moyens de sécurité nécessaires pour le bon déroulement des travaux et ceux pendant toute la durée des travaux.

*ou*

L’entreprise bénéficiera de l’échafaudage mis à disposition pour l’ensemble des corps d’état.

**B. Vérifications préalables :**

Avant la pose du système d’isolation thermique par l’extérieur, l’entreprise devra vérifier la planéité des supports qui ne devront présenter aucune irrégularité importante en surface ni désafleurement supérieurs à 1cm sous la règle de 2 m. Dans le cas contraire, le support devra être remis en conformité. Les travaux de mise en conformité feront l’objet d’un avenant.

Avant application du système, l’entreprise devra s’assurer de la résistance à la dépression au vent.

Conformément à l’annexe 2 du CPT 3035\_V3, les essais de résistance à l’arrachement des chevilles devront être réalisés avant le démarrage des travaux.

*(sauf dans le cas d’un béton neuf)*

Dans tous les cas, le nombre de fixations indiqué dans le DTA du fabricant ne pourra être diminué.

**C. Travaux préparatoires :**

Sonder systématique le support, éliminer les parties mal adhérentes ou friables et reconstituer le support à l’identique :

* avec **weberep rapide** ou **weberep surface** selon les indications de la notice produit (site [www.fr.weber](http://www.fr.weber)) dans le cas d’un béton.
* avec **webermur épais** ou **weberdur L** selon les indications de la notice
* produit (site [www.fr.weber](http://www.fr.weber)) dans le cas d’un enduit hydraulique.

Réaliser les renformis nécessaires avec un mortier de sous enduit hydraulique type **weberdur L** ou de ragréage mural adapté sélectionné dans la gamme **webermur** ou **weberep**.

Laisser sécher.

**D. Description des travaux :**

Mise en œuvre :

* Pour la mise en œuvre du système, se référer au Document Technique d’Application et à la notice produit du système (site [www.fr.weber](http://www.fr.weber)) et au Cahier de Prescriptions Techniques 3035 V3 publié par le CSTB.
* Départ en partie enterrée :
* Isolant en partie enterrée : isolant haute densité épaisseur de xx cm collé sur le revêtement d’étanchéité avec une colle permettant de fixer l’isolant au revêtement selon les « Recommandations Professionnelles de la CSFE pour l’isolation thermique par l’extérieur des parois enterrées avec revêtement d’étanchéité ».
* La face avant de l’isolant en partie enterrée est revêtue d’une protection réalisée à l’aide du sous enduit armé lui-même revêtu de 2 passes d’un enduit d’imperméabilisation.
* La mise en œuvre de l’étanchéité, de l’isolation en partie enterrée et de sa protection en face avant est due par l’entreprise d’étanchéité.
* Liaison avec le système d’ITE en élévation est réalisée dans le même plan sans décroché de façade ou avec une différence de nu de xx cm
* Sans décroché.
* Cas 1 parfaitement coplanaire
* Une armature complémentaire de pontage entre les 2 systèmes, celui enterré et celui de façade, est mise en œuvre sur 20 cm minimum de part et d’autre. Le système d’enduit de la partie façade vient en recouvrement jusqu’à xx cm du sol.
* Cas 2 profilé d’arrêt goutte d’eau
* Une armature complémentaire de pontage entre les 2 systèmes, celui enterré et celui de façade, est mise en œuvre sur 20 cm minimum de part et d’autre. Le système d’enduit de la partie façade vient en recouvrement jusqu’à xx cm du sol. Un profilé d’arrêt d’enduit PVC formant goutte d’eau est mis en œuvre en partie basse.
* Avec décroché
* La partie enterrée doit être parfaitement rectiligne. Un rail de départ PVC (pour éviter le pont thermique) est mis en œuvre sur compribande. Le calfeutrement est assuré par un mastic 25 P.
* Mettre en place le rail de départ fixé à + 15 cm du sol fini minimum / +2 cm au-dessus du sol du balcon par des chevilles expansives. Les chevilles seront positionnées à moins de 5 cm de l’extrémité du rail et seront distantes de moins de 30 cm. Entre deux rails un espacement de 3 mm environ sera respecté afin de permettre leur libre dilatation. Les rails sont posés en suivant la pente du terrain de façon parfaitement rectiligne
* Dans le cas d’une finition semi épaisse ou épaisse, positionner le **profil à clipser pré entoilé** d’une épaisseur de 10 OU 14 mm (selon la finition) sur l’aile extérieure du rail en veillant à ne pas faire coïncider les jonctions de rail de départ avec les jonctions du **profil à clipser**.
* Traitement des points singuliers :
* Protection de la tranche haute :
* Localisation : ……….......
* Dans tous les cas, prévoir un dispositif permettant d'assurer la protection de la tranche haute du système et formant goutte d’eau, afin d'empêcher toute infiltration d'eau dans le support, dans le plan d'adhérence du revêtement ou entre le polystyrène et le mur.
*
* Désolidarisation de tous les points durs :
* Pour éviter tout contact du sous enduit et de l’enduit avec les points durs, il convient d’utiliser un profilé spécifique ou de ménager un espace suffisant entre le système (PSE + sous enduit + finition) et le point dur puis d’assurer le calfeutrement au mastic de classe 12,5 P minimum

**Conditions particulières de mise en œuvre dans le cadre de l’IT249**

Lorsque l’instruction technique N°249 relative aux façades est applicable, les conditions du système devront respecter les indications de l’appréciation de laboratoire en date du 18 décembre 2017 : APL n° EFR 15-003923 – révision 2 délivrée par le laboratoire Efectis France.

Les façades réalisées ou existantes devront répondre aux exigences de C+D, imposées par les règlementations pour chaque type d’ouvrage concerné, à savoir :

* En ERP, 1 mètre
* En habitation, 0,60 mètre pour l’habitation de 3ème famille A ou 0 ,80 mètre pour les 3ème famille B.

Concernant la mise en œuvre des bandes filantes, les composants employés doivent être conformes au § 2 du document « systèmes d’isolation thermique extérieure par enduit sur polystyrène expansé : conditions de mise en œuvre de bandes filantes pour protection incendie « cahier du CSTB 3714\_V2 de février 2017) :

En particulier :

* Les produits utilisables pour la réalisation des bandes filantes qui sont les panneaux en laine de roche décrits au § 2.21 « bandes filantes en laine de roche » du DTA du procédé d’ITE **webertherm XM**,
* Seules les chevilles à vis ou à clous métallique listées dans le DTA de **webertherm XM**
* les chevilles avec un montage à cœur ne sont pas visées dans le cas de l’utilisation des panneaux ROCKWOOL ECOROCK.

La mise en œuvre des bandes filantes doit être réalisée conformément au §3 du cahier du CSTB 3714\_V2 de février 2017 et la hauteur des bandes filantes ne doit pas excéder 300 mm.

Les bandes filantes de protection incendie (isolant classé A2-s3, d0, de masse volumique minimale de 90 kg/m3) sont posées au départ de l’ETICS PSE (niveau bas de la bande à une distance maximale de 600 mm au-dessus du rail de départ) et :

* Tous les deux niveaux des façades comportant des baies ou aveugles qui forment un dièdre ≤ 135 ° avec les façades contiguës comportant des baies,
* Au 1er et 2ème niveau des façades aveugles (y compris celles qui forment un dièdre > 135 ° avec les façades contiguës comportant des baies.
* La pose des bandes filantes intervient à l’avancement de la pose des panneaux en polystyrène expansé.

- Les bandes filantes sont posées à une distance entre la voussure de la baie et la face inférieure de la bande comprise entre 20 cm minimum à 50 cm maximum, et mis en œuvre par collage en plein avec le mortier de calage **webertherm XM** ou **webertherm collage** et par fixation mécanique. Les bandes sont posées bout à bout, parfaitement jointives.

- Avant réalisation de la couche de base armée, une armature complémentaire est posée sur la bande de sorte qu’elle déborde d’au moins 150 mm sur le polystyrène expansé, de part et d’autre de la bande

Traitement de la périphérie des baies

* Pour les menuiseries installées en tunnel dans d’autres positions que le nu extérieur du gros œuvre et chaque fois que l’épaisseur de la tapée de menuiserie le permet, les tableaux et voussures de la baie (gros œuvre uniquement) peuvent être isolés thermiquement :
	+ Soit au moyen de bandes en laine de roche de masse volumique nominale minimale de 90 kg/m3
	+ Soit au moyen de bandes de mousse phénolique de référence de référence **webertherm ultra 22** (WEBER),
	+ Soit au moyen de bandes de PSE.
* Ces bandes sont collées en plein à l’aide d’une colle hydraulique du système.

Mise en œuvre de l’isolant :

* Mettre en place le rail de départ fixé à + 15 cm du sol fini minimum *ou* + 2 cm au-dessus du sol du balcon par des chevilles expansives. Les chevilles seront positionnées à moins de 5 cm de l’extrémité du rail et seront distantes de moins de 30 cm. Entre deux rails un espacement de 3 mm environ sera respecté. Les rails sont posés à l’horizontale.
* Poser les plaques d’isolant à joints croisés et harpés dans les angles.
* Les plaques seront maintenues par le mortier de calage **webertherm XM** ou **webertherm collage** conformément aux indications du DTA et de la notice produit du système.

Elles seront posées bord à bord en évitant tout espace.

* Après séchage du mortier de calage, percer selon le plan de chevillage indiqué dans le DTA du fabricant en respectant le diamètre et la profondeur de perçage inhérent au type de cheville choisi et au support initial.
* Le chevillage pourra être effectué soit avec des chevilles à frapper ou des chevilles à visser.
	+ *Dans le cas d’une pose à fleur des chevilles :* La profondeur du perçage doit tenir compte de la profondeur d’ancrage + 1 cm et ne doit pas se situer à moins de 5 cm d’une arrête d’angle de la maçonnerie. Positionner manuellement la cheville de façon à ce que le nu extérieur de la tête soit au même nu que le polystyrène. Expanser la cheville à l’aide d’une visseuse (cheville à visser) ou frapper le clou avec un maillet caoutchouc (cheville à frapper).
	+ *Dans le cas d’une pose à cœur des chevilles* : La profondeur du perçage doit tenir compte de la profondeur d’ancrage + 20 mm et ne doit pas se situer à moins de 5 cm d’une arrête d’angle de la maçonnerie. Visser la cheville à cœur avec l’outillage spécifique. Rapporter la rondelle isolante.
	+ Poncer les désafleurs, cette opération doit être suivie d’un dépoussiérage soigné.

Mise en place des profilés d’angle :

* Appliquer dans tous les angles une couche de **webertherm XM**. Maroufler dans la couche fraiche la **baguette d’angle PVC pré-entoilées** puis atténuer la surépaisseur à la lisseuse en prenant appui sur l’arête de la baguette. Pour les finitions épaisses utiliser les baguettes d’angle type **DELTA**, soit fixées dans le PSE à l’aide du clou PVC **webertherm**, soit marouflées dans un cordon de sous enduit.

Mise en place des baguettes goutte d’eau :

Appliquer dans tous les angles saillants une couche de sous enduit. Maroufler dans la couche fraiche la **baguette d’angle pré-entoilée** puis atténuer la surépaisseur à la lisseuse en prenant appui sur l’arête de la baguette. Les trames doivent se chevaucher entre les baguettes.

Pour les finitions épaisses utiliser les baguettes d’angle type **DELTA**, soit fixées dans l’isolant à l’aide du clou PVC **webertherm**, soit marouflées dans un cordon de sous enduit.

Joints de fractionnement.

Un fractionnement de l’enduit (notamment pour les finitions épaisses) est à réaliser avec les baguettes **DP8** afin de limiter les surfaces d’application.

L’enduit doit être fractionné tous les 50 m² pour une finition grattée (le plus grand espacement entre joint ne devra pas excéder 16 ml) et 25 m² pour une finition talochée éponge ou matricé (le plus grand espacement entre joint ne devra pas excéder 16 ml).

* sur le polystyrène, appliquer un cordon de sous-enduit à la chaux aérienne,
* noyer la baguette de fractionnement  d’une épaisseur égale à celle du sous-enduit et de la finition. Laisser sécher.

Mise en place des renforts :

Mise en place des renforts en partie basse avec treillis renforcé :

 Localisation :………………..

* appliquer une passe de sous enduit **webertherm XM** d’une épaisseur de 3mm. Maroufler dans la couche fraiche le treillis renforcé en fibre de verre maille 4 mm x 4 mm sur 2 m de hauteur à partir du sol. Les lés ne doivent pas se chevaucher ni recouvrir les angles.

Mise en œuvre du sous-enduit **webertherm XM** :

* Mise en place des renforts entoilés : aux angles de baies, pourtours des ouvertures et à chaque découpe de l’isolant en L (dalles de balcons, casquettes…), jonction de rails, mettre en place sur l’isolant un renfort entoilé : maroufler dans la couche fraiche les renforts en trame 4.5 mm x 4.5 mm de dimension minimale de 30 cm x 30 cm.
* Application de la première couche de **webertherm XM** d’une épaisseur de 3mm au minimum y compris sur tous les renforts et la partie basse. Maroufler la trame 4.5 mm x 4.5 mm dans la couche fraiche du haut vers le bas avec recouvrement des lés sur 10 cm dans tous les sens (la trame doit rester en surface et ne doit pas être enfoncée).
* Laisser sécher.
* Après un délai de 48h, une fois que le sous enduit est de couleur blanche uniforme, appliquer une seconde couche de **webertherm XM** d’une épaisseur au minimum de 2 mm. Dans le cadre d’une finition épaisse **webertherm 305**, racler la surface de l’enduit à l’aide de l’outil **webertherm strieur.** Pour les autres finitions, lisser la surface du sous enduit

Réalisation de la finition :

Le sous enduit **webertherm XM** devra être totalement sec avant application de la finition dans le cas de l’application avec un délai de séchage entre les deux passes (au moins 2 jours et jusqu’à obtention d’une couleur blanche uniforme).

Après séchage complet, mise en œuvre de la finition **webertherm 305 F/G** :

* humidifier le support à l’avancement (le support doit être humide mais non ruisselant).

*ou*,

* appliquer optionnellement le produit d’impression **weberprim façade**, 3 heures avant d’appliquer la finition selon les indications de la notice produit.

Puis Appliquer la finition.

Localisation : ………………

Aspect : enduit mince taloché plastique

Couleur : …………………..

* Revêtement minéral mince **webertherm 305 F/G** d’une épaisseur de 1,5 à 2,5 mm
* Régler au grain et talocher à la taloche plastique.
* Evider l’enduit à l’avancement au droit des points durs
* Laisser sécher.
* Calfeutrement des joints à hauteur des points durs avec un mastic acrylique 1ère catégorie.

Localisation : ………………

Aspect : enduit gratté

Couleur : …………………..

Enduit épais à la chaux aérienne, **webertherm 305**

* Humidifier le support à l’avancement (le support doit être humide mais non ruisselant)
* Appliquer **webertherm 305** manuellement ou par projection sur une épaisseur constante et régulière de 7 à 9 mm.
* Dresser puis lisser au couteau l’enduit
* Dès que la dureté le permet, gratter l’enduit à l’aide d’un gratton.
* Epaisseur finie 4 à 6 mm

Localisation : ………………

* Aspect: un revêtement peinture épais finition taloché (**webertene XL+**/**XL+i**/**HP**/ **TG**, ribbé (**webertene ST**) /à base de granulats de marbre (**webertene SG**), finition taloche fin (**webertene XF**) :
* Couleur : …………………..
* Application éventuelle d’un **weber** **régulateur** afin d’uniformiser la teinte et/ou réguler la porosité de l’enduit de base
* Laisser sécher.
* Application à l’aide d’une taloche plastique ou inox selon produit

Localisation : ………………

* Aspect : enduit de parement silicate **weber maxilin SIL T** taloché ou **weber maxilin SIL R** ribbé.
* Couleur : …………………..
* Epaisseur finie de 1,5 mm
* Application éventuelle d’un **weber prim sil** afin d’uniformiser la teinte et/ou réguler la porosité de l’enduit de base
*
* Laisser sécher.
* Application à l’aide d’une taloche plastique ou inox

 Localisation :

* Aspect : enduit de parement à base de résine siloxane **weber maxilin Silco** finition taloché
* Couleur : …………………..
* Epaisseur finie de 1,5 mm
* Application éventuelle d’un **weber** **régulateur** afin d’uniformiser la teinte et/ou réguler la porosité de l’enduit de base
* Laisser sécher.
* Application à l’aide d’une taloche plastique ou inox

Traitement des points singuliers :

* Protection de la tranche haute :

Localisation : ……….......

Dans tous les cas, prévoir un dispositif permettant d'assurer la protection de la tranche haute du système et formant goutte d’eau, afin d'empêcher toute infiltration d'eau dans le support, dans le plan d'adhérence du revêtement ou entre le polystyrène et le mur.

* Désolidarisation de tous les points durs :

Pour éviter tout contact du sous enduit et de l’enduit avec les points durs, il convient d’utiliser un profilé spécifique ou de ménager un espace suffisant entre le système (PSE + sous enduit + finition) et le point dur puis d’assurer le calfeutrement au mastic de classe 12,5 P minimum.

Nettoyage du chantier :

En fin de travaux, l’entrepreneur doit le nettoyage du chantier et la remise en état des abords.